
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
01 JUIN 2026 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Thibert, siège #1
Monsieur le conseiller Martin Estermann, siège #2
Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller Luc Bellefroid, siège #4,
Madame la conseillère Marie Myre, siège #5,

EST ABSENTE :

Madame la conseillère Nathalie Pimparé, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence du maire Daibhid Fraser

Est également présent, monsieur Marc Michot, directeur général. Greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 MAI 2026

4.REQUÊTES GÉNÉRALES DE L'ASSISTANCE

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondances reçues*
 - 5.1.1 *TRCAM, ainés Montérégie*
 - 5.1.2 *Foire d'Huntingdon, demande de soutien financier*
 - 5.2. *Correspondances reçues provenant d'instances supérieures*
 - 5.2.1 *Claude DeBellefeuille PNHA*
 - 5.2.2 *Subvention TVQ Calcul_2026*
 - 5.2.3 *Lettre PM du Québec*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines*
 - 6.1.1 *Migration système comptabilité, soumission*
 - 6.1.2 *Rapport ITED sur système informatique et sécurité*
- 6.2. *Trésorerie*
 - 6.2.1 *Approbation des comptes prépayés (Liste des chèques émis)*
Approval of prepaid accounts (List of cheques issued)
 - 6.2.2 *Approbation des comptes à payer*
Accounts payables approval
 - 6.2.3 *Liste des charges salariales*
Monthly salaries list
 - 6.2.4 *Radiation de comptes à recevoir antérieurs à 2021*
 - 6.2.5 *Disposition d'actifs non utilisés et/ou non fonctionnels*
- 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
 - 6.3.1 *Portrait global de la municipalité au 31 MAI 2026*
Big picture of Municipality's finances as of May 31st 2026
 - 6.3.2 *Liste des comptes à recevoir au 31 MAI 2026*
Receivable accounts list as of May 31st, 2026
 - 6.3.3 *Liste des arrérages au 31 MAI 2026*
List of overdue taxes accounts as of May 31st, 2026
- 6.4. *Suivis des services municipaux*
 - 6.4.1 *Rapport de l'inspecteur municipal*
Municipal Inspector report
 - 6.4.2 *Rapport de l'agente administrative de bureau*
Report of the office administrative assistant
 - 6.4.3 *Suivis de la direction générale*
General Director follow-ups

7. AVIS DE MOTION

- 7.1 ***Règlement numéro 496-06-2026 : modifiant et remplaçant le règlement 288-05-2007 De délégation à l'administration municipale du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.***
- 7.2 ***RÈGLEMENT NUMÉRO 497-06-2026 : Règlement décrétant une redevance financière applicable à l'implantation et à l'exploitation d'éoliennes sur le territoire municipal ainsi qu'une obligation de garantie financière de démantèlement.***

L'AVIS DE MOTION EST REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE AFIN D'EFFECTUER CERTAINES VÉRIFICATIONS JURIDIQUES

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 8.1** *Règlement numéro 496-06-2026 : modifiant et remplaçant le règlement 288-05-2007 De délégation à l'administration municipale du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.*
- 8.2** *RÈGLEMENT NUMÉRO 497-06-2026 : Règlement décrétant une redevance financière applicable à l'implantation et à l'exploitation d'éoliennes sur le territoire municipal ainsi qu'une obligation de garantie financière de démantèlement.*

LE DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT EST REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE AFIN D'EFFECTUER CERTAINES VÉRIFICATIONS JURIDIQUES

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 10.1** *Asphaltage stationnement 3296 montée Smallman et chemin Pitt*
- 10.2** *Émondage arbres dangereux différents secteurs, résolution*
- 10.3** *Appel d'offre pour changement du camion de déneigement, résolution*
- 10.4** *Travaux de drainage ile of sky, résolution*
- 10.5** *Entretien été place CAZA, résolution*

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1.** *Sécurité publique*
- 13.2.** *Sécurité civile*
-

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 14.1** *Comité historique de Dundee, demande d'aide financière*
- 14.2** *Comité historique de Dundee, dépôt d'un recueil sur l'histoire du village de la rivière-aux-saumons au 19^e siècle.*
-

15. RAPPORTS DES COMITÉS

- 15.1** *Comité loisirs Dundee, compte rendu*
-

16. VARIA

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire Daibhid Fraser constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-06-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. *Le maire ne vote pas.*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec modifications apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04 MAI 2026

2026-06-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. *Le maire ne vote pas.*

QUE le procès-verbal de la séance du 04 MAI 2026

Soit adopté avec les modifications mineures apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

Un citoyen de la pointe Leblanc pose des questions relativement à une nouvelle construction dans ce secteur. La vieille bâtisse qui avait reçu un permis de construction en 2019 et qui avait été interrompue pour des raisons contractuelles entre l'entrepreneur général et les propriétaires, est en voie de remplacement par une nouvelle structure par un nouvel entrepreneur. L'échéancier et le chantier sont vérifiés sur une base régulière par l'inspecteur municipal afin de s'assurer de la finalisation de ce projet qui importune le voisinage depuis plus de 7 ans.

Une citoyenne de la montée Gordon demande à qui incombe la responsabilité de changer les pancartes de noms de rues et le remplacement des ampoules des lampadaires. Les chemins de ce secteur étant privés, ils tombent sous le règlement sur les chemins privés et la responsabilité revient aux citoyens du secteur (l'association), la municipalité pourra transmettre l'information sur certains fournisseurs qui pourront effectuer le travail.

Un citoyen de la montée Smallman demande quand son voisin mettra sa cheminée aux normes de hauteur afin que la fumée puisse s'évacuer correctement sans nuire à la qualité de vie du secteur. L'inspecteur municipal a effectué des demandes en ce sens et suit le dossier de près.

Un second citoyen de la montée Smallman avise le conseil que le ménage de son terrain, qui a été demandé depuis un certain temps, est en cours de réalisation, toutefois ne sera pas complété cette année car la charge de travail est très importante. L'inspecteur municipal suit le dossier et effectue des visites régulières pour constater l'avancement du processus.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.1.1 TRCAM, ainés Montérégie

5.1.2 Foire d'Huntingdon, demande de soutien financier

La demande de soutien financier n'est pas recommandée ni entérinée par le conseil

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.2.1 Claude DeBellefeuille PNHA

5.2.2 Subvention TVQ Calcul_2026

5.2.3 Lettre PM du Québec

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

6. ADMINISTRATION

6.1. Administration

6.1.1 Migration Sygem vers Megagest

Le projet de migration du système de comptabilité Sygem vers le nouveau système Megagest est refusé, compte tenue du coût exorbitant demandé par la compagnie PG solutions

6.1.2 Analyse de solutions ITED sur l'infrastructure informatique et la sécurité du système

Une rencontre est demandée afin d'éclaircir certains points techniques sur l'analyse et les recommandations afin d'améliorer la sécurité du système informatique municipal, certains éléments seront toutefois implantés afin de palier à certaines failles actuelles.

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.3 Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2026-06-03

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au cours du dernier mois, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) :
33 411.80\$
- Les comptes à approuver payables par chèques : **97 278.93 \$**

- Les charges salariales : **14 406.98 \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.2.4 Radiation de comptes à recevoir antérieurs à 2021

ATTENDU QUE la municipalité possède des comptes à recevoir irrécupérables pour les années 2008 à 2021;

ATTENDU QUE la municipalité estime que de tenter de récupérer ces sommes impliquera des dépenses très largement supérieures aux résultats escomptés;

ATTENDU QUE les sommes impayées se déclinent comme suit en date du 30 avril 2026:

Pour l'année 2008 : 1.66\$ (2 unités) Pour l'année 2009 : 1.74\$ (2 unités)
 Pour l'année 2010 : 2.00\$ (2 unités) Pour l'année 2011 : 1.97\$ (2 unités)
 Pour l'année 2012 : 1.89\$ (2 unités) Pour l'année 2013 : 7.63\$ (5 unités)
 Pour l'année 2014 : 9.18\$ (5 unités) Pour l'année 2015: 33.15\$ ((6 unités)
 Pour l'année 2016 : 14.45\$ (7 unités) Pour l'année 2017 : 35.34\$ (8 unités)
 Pour l'année 2018 : 42.49\$ (8 unités) Pour l'année 2019 : 42.61\$ (8 unités)
 Pour l'année 2020 : 42.73\$ (8 unités) Pour l'année 2021 : 45.24\$ (8 unités)

ATTENDU QUE les radiations de ces comptes à recevoir et les écritures comptables appropriées ne peuvent être fait que sur autorisation du conseil et effectué uniquement par la firme Infotech Inc.

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-04

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer le mandat à la firme Info Tech Inc de procéder à la radiation des comptes à recevoir tels que listés, de 2008 à 2021 et d'effectuer les écritures comptables appropriées.

Adopté à l'unanimité de vive voix

6.2.5 Disposition d'actifs non utilisés et/ou non fonctionnels

ATTENDU QUE la municipalité possède des actifs usagers qui sont non utilisés et/ou non fonctionnels, dont elle désire se départir;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'un photocopieur /fax non fonctionnel, de marque : Brother, modèle MFC-L8610CDW, numéro de série : U64645C9J366323, année inconnue;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'un photocopieur scanner /fax non fonctionnel, de marque : Konica Minolta, modèle : bizhub223, numéro de série : A143WY1007573, année 2010 ;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'une tondeuse non fonctionnelle, de marque : Jonsered, modèle : J675AWD, numéro de série :041114M001781, année 2003 À 2014 ;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'un tracteur à gazon avec plateau de coupe et souffleuse à neige, de marque : Cub Cadet, modèle : GT 2554, numéro de série :3631707731, année 2005 À 2010 ;

Souffleuse à neige de marque Berco, plateau de coupe 54 pouces ;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'une génératrice diesel de 20 kw, de marque : F.G.Wilson, modèle : BC 184 G, numéro de série :C088571/15, année 2001;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'un lot de tables en bois qui doivent être remplacées étant donné leur désuétude et l'aspect sécuritaire de celles-ci ;

ATTENDU QUE la municipalité désire se départir de façon écologique et responsable des biens qui non fonctionnels, par le biais de la filière du recyclage;

ATTENDU QUE la municipalité désire vendre les biens usagés qui ne sont plus utilisés au plus offrant suivant un appel publique local;

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-05 **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général de disposer des biens non fonctionnels par le biais de la filière du recyclage et de vendre les biens usagés qui ne sont plus utilisés au plus offrant suivant un appel public local, et ce dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité de vive voix

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2026-06-06 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 MAI 2026, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **300 650.42 \$**
- Liste des arrérages : **49 475.43 \$ (solde) – 4 224.72 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4. Rapport des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal,

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2026-06-07 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour le mois de MAI 2026, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4.2. Rapport mensuel de l'agente de bureau,

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'administration

2026-06-08

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'adjointe administrative pour le mois de MAI 2026, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.4.3 Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton. Les membres du Conseil procèdent à un échange de vues sur le sujet.

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à la gestion de la municipalité

2026-06-09

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités du directeur général pour le mois de mai 2026, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

7. AVIS DE MOTION

7.1 Règlement numéro 496-06-2026 : modifiant et remplaçant le règlement 288-05-2007 De délégation à l'administration municipale du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

8.1 Règlement numéro 496-06-2026 : modifiant et remplaçant le règlement 288-05-2007 De délégation à l'administration municipale du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Asphaltage stationnement 3296 Smallman et chemin Pitt

ATTENDU QUE la municipalité a de nombreuses routes à entretenir afin d'assurer le confort et la sécurité des usagers;

ATTENDU QUE certaines sections de routes sont en piètre état et nécessitent des travaux de réparation, notamment les sections suivantes :

- Chemin Pitt entre montée Smallman et le pont
- Agrandissement du stationnement devant bureau de poste (servant au stockage de neige)

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions pour effectuer ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas les ressources matérielles et humaines pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QUE la firme Pavage Daoust est le plus bas soumissionnaire au montant de 7 286\$ plus toutes taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-10

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer un contrat à la firme Pavage Daoust au montant de 7 286\$ plus taxes, conformément à la soumission NO: 2502 et 2503 en date du 26 mai 2026, cette soumission étant la plus basse reçue;

D'IMPUTER LE MONTANT dans le code budgétaire 02-320-00-521

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.2 Coupe d'arbres dangereux, résolution

Cette résolution est reportée afin d'obtenir d'autres soumissions

10.3 Appel d'offre changement camion de déneigement, résolution

ATTENDU QUE la municipalité possède un camion de déneigement Freightliner 2009 qui doit être changé rapidement compte tenu de son âge, de son usure et des exigences du contrat avec le MTQ;

ATTENDU QUE la municipalité a accumulé des fonds pour payer en partie un remplacement de camion,

ATTENDU QUE la municipalité veut vendre le camion actuel afin d'affecter ces sommes obtenues pour l'achat d'un nouveau camion;

ATTENDU QUE la municipalité doit passer par le système d'appel d'offres publique (SEAO) afin d'obtenir des soumissions conformes;

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-11

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

D'AUTORISER le directeur général à lancer un appel d'offre pour recevoir des soumissions pour un nouveau camion de déneigement sur le système public d'appel d'offres (SEAO), également de recevoir des soumissions pour le camion actuel et de soumettre le tout au comité voirie afin que ce dernier fasse des recommandations au conseil quant à l'achat d'un nouveau camion et la vente du camion actuel,

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.4 Appel d'offre travaux drainage ile of sky

ATTENDU QUE la municipalité veut procéder au reprofilage du fossé du chemin Murchisson dans le secteur Ile of sky, afin d'améliorer l'écoulement des eaux du secteur ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois soumissions dont la plus basse conforme est celle de J.R Caza et frères Inc au montant de 6 517.84\$ toutes taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-12

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer le contrat pour procéder au reprofilage du fossé du chemin Murchisson dans le secteur Ile of sky, à la firme de J.R Caza et frères Inc au montant de 6 517.84\$ toutes taxes incluses;

D'OBTENIR l'autorisation du propriétaire du terrain par lequel l'écoulement vers le lac s'effectuera;

D'IMPUTER LE MONTANT dans le code budgétaire 02-320-01-521

Adoptée à l'unanimité de vive voix

10.5 ENTRETIEN ÉTÉ PLACE CAZA

ATTENDU QUE le comité de citoyens de la place CAZA désire faire faire l'entretien du chemin et qu'ils ont reçu une soumission à cet effet, au montant de 2103.46\$ plus toutes taxes applicables de la part de la firme JR CAZA et frères ;

ATTENDU QUE cette résolution est faite en vertu du règlement 481-04-2022, par lequel la municipalité du Canton de Dundee s'occupe de la facturation des frais d'entretien de certains chemins privés ;

ATTENDU QUE l'article 2 : Objet du règlement 481-04-2022

Spécifie clairement que la gestion du chemin privé, ainsi que les obligations qui en découlent, restent sous la pleine juridiction de ses administrateurs ainsi que des propriétaires ou occupants desservis.

2026-06-13

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. Le maire ne vote pas :

DE DEMANDER AU Directeur Général payer le contrat d'entretien d'été du chemin de la Place Caza pour l'année 2026, au montant de 2 103.46\$ plus toutes taxes applicables, à la Firme JR CAZA et frères et de refacturer les résidents de la place CAZA en vertu du règlement **481-04-2022** ;

Adoptée à l'unanimité de vive voix

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

14.1 Comité historique, demande d'aide financière

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Dundee a un comité historique

ATTENDU QUE le secrétaire du comité, monsieur Jean Lachance a fait une demande d'aide financière pour l'année 2026, lors du présent conseil;

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Dundee soutient ce comité depuis de nombreuses années;

ATTENDU QUE les conseillers **Marie Myre et Jean Pierre Thibert** sont exclus des délibérations et du vote, ayant déclaré son intérêt et quitté la salle du conseil à 22h05 et a réintégré son siège à 22h08 à la suite du vote.

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, ainsi que le Maire :

DE RECOMMANDER d'octroyer une aide financière au comité historique de Dundee, pour un montant de 1500\$ tel que prévu au budget.

D'IMPUTER LE MONTANT dans le poste budgétaire 02-702-10-400

Adopté à l'unanimité de vive voix

14.2 Comité historique de Dundee, dépôt d'un recueil sur l'histoire du village de la rivière-aux-saumons au 19^e siècle.

Le document déposé est disponible à l'hôtel de ville pour consultation par les citoyens de Dundee, une demande auprès du comité historique de Dundee peut être faite pour obtenir une copie, suivant certaines conditions.

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

Le comité loisir dépose son compte rendu de rencontre avec les objectifs des différents projets

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

16.1 Cours d'eau MRC

ATTENDU QUE la MRC a la compétence à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine (communément nommé cours d'eau MAPAQ)

ATTENDU QU'une problématique avec le cours d'eau Aubrey dans sa partie nord de la route 132, en direction de son embouchure sur le lac St-François a été constaté depuis de nombreuses années ;

ATTENDU que des travaux du cours d'eau Aubrey sont prévus en 2026 sur le secteur sud de la route 132;

IL EST PROPOSÉ :

2026-06-15 **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, le Maire ne vote pas.

DE DEMANDER au Directeur général de faire une demande de permis auprès de la MRC du Haut Saint Laurent, pour effectuer des travaux dans le secteur nord du cours d'eau Aubrey afin de régler le problème récurrent d'écoulement des eaux dans ce secteur;

Adopté à l'unanimité de vive voix

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2026-06-16 **IL EST PROPOSÉ**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et du maire.

DE DÉCLARER la séance levée à 22h29

Adoptée à l'unanimité de vive voix

Daibhid Fraser,
Maire

Marc Michot
Directeur général